

Services d'assurance immobilière

Entretien hivernal des condos



5 conseils que les gestionnaires immobiliers devraient connaître

Avec l'arrivée de l'hiver, il est important pour les stratas et les sociétés de copropriété de s'assurer que leurs immeubles et leurs propriétés sont prêts à affronter les conditions climatiques hivernales. Voici cinq conseils que les gestionnaires immobiliers devraient garder à l'esprit.

1 Vérifier les systèmes de chauffage

Vérifiez les chaudières, les appareils de chauffage et les autres dispositifs de chauffage. Planifiez des inspections régulières pour garantir le bon fonctionnement des systèmes de chauffage.

2 Protéger l'extérieur

Réparez les fissures, les trous et les bardeaux décollés pour éviter les fuites. Nettoyez les gouttières pour éviter les accumulations d'eau et la formation de digues de glace.

3 Élaborer un plan de déneigement et de dégivrage

Déneigez rapidement les parties communes en cas de chute de neige. Demandez aux services de déneigement de répandre du sel ou du sable sur les surfaces glissantes afin d'éviter les accidents.

4 Hivernage de la plomberie et des conduites d'eau

Isolez les tuyaux à l'aide de mousse isolante ou de ruban adhésif. Maintenez les températures supérieures à 16 °C/55 °F pour éviter le gel.

5 Sensibiliser les propriétaires et les résidents

Communiquez et partagez les plans d'hivernage avec eux.

Nous sommes là pour vous aider !

L'hivernage est une responsabilité vitale pour les sociétés de copropriété afin d'assurer le bien-être et le confort des résidents, et pour protéger la propriété contre les dommages potentiels. Pour obtenir plus d'informations sur le contrôle des pertes, n'hésitez pas à contacter votre représentant BFL CANADA afin de maintenir votre portefeuille d'assurance à jour.



En savoir plus

Pour plus d'informations sur nos services, rendez-vous sur notre site web.
bflcanada.ca/fr/services-assurance-immobiliere/

Clause de non-responsabilité: Ces renseignements sont fournis à titre indicatif seulement et ne pourraient en aucun cas se substituer aux conseils d'un professionnel.

